

**COMPTE - RENDU  
DU CONSEIL DE QUARTIER CAMBRONNE / GARIBALDI  
DU 5 avril 2011**

**Ordre du jour :**

Hôpital Necker : Présentation du projet Imagine (Institut des maladies génétiques)  
Travaux de l'Agence Spatiale Européenne

**Étaient présents :**

Collège des élus :

Anne-Charlotte BUFFETEAU, Adjointe au maire du 15<sup>e</sup> arrondissement, chargée des conseils de quartier Violet/Commerce et Cambronne Garibaldi  
Philippe MOURICOU, Conseiller d'arrondissement

Collège des habitants :

Nourdine MLANAO  
Françoise ESTEVE  
Jean-Louis CORCOS  
Françoise LECAT  
Gilles MONBRUN  
Jeanne-Marie SALLABERRY  
François-Xavier STAUB  
Jean-Daniel GIRAUD

Collège des associations :

Marie LAGUNE (Démocratie Locale Participative du 15<sup>e</sup> – DLP 15)  
Anne-Marie HIEBEL (Culture et Bibliothèque pour Tous)

Collège des personnalités qualifiées :

Laurence VO-DINH (Directrice Adjointe de l'Hôpital Necker – Enfants Malades)  
Bernard VANDENDRIS (Association des commerçants Lecourbe – Cambronne)

**Étaient invités :**

M. MOREL - Directeur de l'hôpital Necker-Enfants malades  
Professeur Corinne ANTIGNAC – Fondation Imagine, Directeur de la stratégie  
Karine ROSSIGNOL – Fondation Imagine, Directeur des projets et du développement  
Emilie RESWEBER-GOUIN – Fondation Imagine  
Guillaume HUART – Fondation Imagine, Directeur administratif et financier  
Bernard VALERO – Architecte lauréat pour le projet Imagine  
Corentine CHAUMELY – AP-HP, Direction des Investissements, des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité  
Didier BOURDON - AP-HP, Direction des Investissements, des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité

Jean-Louis BOCK – ESA – Coordinateur du projet  
Howard NYE – Directeur du Projet de Rénovation du siège de l'ESA  
Andrew HOBSON – Directeur Général – Architecte associé du Cabinet Arte Charpentier – Projet ESA  
Christian BACHE – Directeur de projets au sein de la société IOSIS (en charge de l'ingénierie du projet)  
Manfred HAWRAN – Directeur d'Opérations Senior, société CBRE Artequation

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Elle rappelle que les Conseils de quartier vont être renouvelés fin juin ou début juillet. Elle remercie les Conseillers de quartier pour leurs actions en faveur de leur quartier et invite le public à présenter sa candidature. Elle remercie le Député-Maire du 15<sup>ème</sup> d'être présent à cette réunion.

### Projet Imagine

**Madame Corinne ANTIGNAC**, de l'unité de recherche INSERM sur les maladies rénales et héréditaires de l'enfant, présente le projet Imagine.

C'est un projet qui est né il y a plusieurs années du souhait des chercheurs et des médecins de travailler tous ensemble pour faire progresser les connaissances sur les maladies génétiques et améliorer leur prise en charge et leur traitement.

#### Film d'introduction sur le projet de la Fondation Imagine :

3 à 4 % des naissances en France concernent les maladies génétiques. C'est 30 000 nouveaux cas par an. Des outils ont été définis pour permettre de mieux diagnostiquer ces maladies, proposer un conseil génétique et élaborer de nouveaux traitements avec l'espoir d'améliorer les conditions de prise en charge des maladies.

Imagine, c'est la présence d'une activité clinique de soins au sein d'une activité d'enseignement et recherche sur les maladies génétiques de l'enfant avec pour objectif que ces découvertes soient rapidement transférées au soin.

L'intégration de l'un à l'autre doit aboutir à de nouvelles thérapeutiques, soulager le malade et l'accompagner ainsi que sa famille. C'est un programme complet qui va du patient à la recherche et de la recherche au patient.

Imagine a pour vocation à être l'un des meilleurs instituts génétiques médicaux en Europe et dans le monde.

**Madame Corinne ANTIGNAC** ajoute que les maladies génétiques représentent plus de 3 millions de malades en France et plus de la moitié des consultations par an sur le site Necker-Enfants malades.

L'idée du projet Imagine est d'intégrer les processus de recherche avec les soins plus intimement qu'ils ne le sont pour le moment. Actuellement, toutes les unités de recherche sont essaimées sur l'ensemble du site avec peu d'interactions entre les différents groupes.

Ce projet a été très bien reçu par la communauté scientifique. L'Institut Imagine vient d'obtenir, la semaine dernière, le label d'Institut Hospitalo-Universitaire. L'ensemble du projet Imagine va regrouper environ 800 personnes, dont 350 à 400 travailleront dans le nouveau bâtiment.

Ce nouveau bâtiment regroupera des laboratoires de recherche, des plates-formes technologiques à la pointe du progrès, des espaces de soins destinés à accueillir les consultations de génétique, un centre d'investigation clinique, un centre de ressources biologiques et les centres de référence sur les maladies rares, un centre de séminaires, avec la possibilité d'interactions tout à fait privilégiées entre les différents acteurs du programme.

Les membres fondateurs de ce projet sont : l'Assistance Publique, l'INSERM, l'Université Paris-Descartes, la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France, la Mairie de Paris et l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

**Monsieur Alain DUMAS**, chef du service de maîtrise d'ouvrage de l'Assistance Publique/Hôpitaux de Paris, qui aura à conduire ce projet, fait un point sur l'avancement des travaux du bâtiment Laennec : ces travaux sont aujourd'hui réalisés à plus de 50 %. Ils seront terminés en juillet 2012 pour une mise en service à la fin de l'été 2012.

La création du grand jardin intérieur en pleine terre, sur une surface d'un hectare planté d'arbres de grandes pousses, sera réalisé au cours de l'année 2013 et mis en service fin 2013 début 2014.

En ce qui concerne la position du bâtiment Imagine, la parcelle qui accueillera ce bâtiment est située à l'angle de la rue du Cherche-Midi et du boulevard du Montparnasse.

Le maître d'ouvrage a lancé une consultation sous forme d'un marché global pour désigner l'architecte et l'entreprise qui réaliseront ce projet. Il a eu à charge la définition du programme et des principaux engagements des équipes, à savoir la réalisation d'un chantier propre, avec un certain nombre de demandes pour en réduire les nuisances, qu'il s'agisse de la poussière ou du bruit. Il a également

demandé la création d'espaces verts et le respect des critères de haute qualité environnementale ainsi que du plan climat sur Paris.

**Bernard VALERO**, architecte, présente l'inscription urbaine de ce projet pour aboutir à son fonctionnement.

La volonté du projet de Bernard VALERO et de Jean NOUVEL, architecte associé, est d'apporter - en plus de tous les espaces verts qui vont être créés au centre de l'hôpital - 3 autres jardins importants à l'angle de la rue du Cherche-Midi et du boulevard du Montparnasse.

Constitution et genèse du projet : Le bâtiment final sera entièrement en verre. Sur le boulevard Montparnasse, il reprendra les hauteurs des constructions environnantes. Il culminera à 30 mètres de hauteur avec l'entrée principale des chercheurs sur le boulevard du Montparnasse. Ce bâtiment semble soulevé par rapport au sol avec une large transparence sur le jardin du square du Croisic.

Rue du Cherche-Midi, le bâtiment de 22 mètres de hauteur sera en retrait de 8 mètres par rapport à l'alignement existant avec un jardin sur la droite. Il sera situé à 22 mètres des façades des immeubles du Cherche-Midi.

Côté square du Croisic, la morphologie du bâtiment a été travaillée pour permettre la création d'un jardin de 20 mètres de largeur avec des decks (pontons) pour permettre aux enfants qui sortent des salles de consultations de se rendre dans ce jardin avec les parents.

Au centre du bâtiment, le 3<sup>ème</sup> jardin intérieur de 15 mètres de profondeur offrira un espace d'attente pour les enfants avec un atrium de 17 mètres de hauteur baigné de lumière qui désert les 48 laboratoires. Il permet d'avoir une symbiose, une véritable communication entre les espaces techniques au sous-sol, les 4 unités de laboratoires dans les étages et les espaces cliniques situés au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage.

Les 4 unités de laboratoires ont 9 mètres de façade vitrée sur laquelle sera repris le schéma graphique de l'ADN traité comme une œuvre d'art.

Il y aura 12 laboratoires par niveau. La salle de conférence sera au niveau 6 et au dernier étage (R+7) sera installée la cafétéria qui permettra de se rendre sur les terrasses.

**Philippe GOUJON** remercie la Fondation Imagine ainsi que la Direction de l'AP-HP et les architectes d'avoir bien voulu présenter en avant-première ce projet, dont la réalisation revêt une importance non seulement pour le 15<sup>ème</sup> arrondissement, mais aussi pour la recherche mondiale en matière de maladies génétiques puisqu'il y aura sur ce site plus de 500 chercheurs, venant de tous les pays, qui travailleront sur les maladies rares.

Le Maire du 15<sup>ème</sup> qui s'est rendu sur le site ces derniers jours avec le ministre de la santé, Xavier BERTRAND et la ministre des Universités, Valérie PÉCRESSE, ajoute que dans le cadre du grand emprunt décidé par le gouvernement, l'Institut Hospitalo-Universitaire Imagine vient d'être doté des fonds nécessaires pour aller jusqu'à son terme, avec pas moins de 150 millions qui iront à l'AP-HP pour la réalisation des projets prévus dans ce cadre dont Imagine.

**Philippe GOUJON** se réjouit que cette réalisation se déroule dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement qui devient, pour l'avenir, un pôle d'excellence en matière de recherche scientifique avec l'ESA (Agence Spatiale Européenne), et médicale avec le nouveau Necker, le lancement du projet Imagine, le Centre de recherche sur les maladies cardio-vasculaires (HEGP), inauguré il y a quelques mois, ou encore le Centre de biologie intégrative des maladies émergentes de l'Institut Pasteur en cours de construction.

**Philippe GOUJON** félicite les équipes qui se sont attelées à ce projet Imagine et plus particulièrement les professeurs Claude GRISCELLI, Alain FISCHER et Arnold MUNNICH ainsi que Madame Corinne ANTIGNAC.

Le Maire du 15<sup>ème</sup> souligne également les efforts considérables accomplis en matière d'architecture et d'urbanisme par l'équipe d'architectes, avec la signature de Jean NOUVEL et de Bernard VALERO, qui ont été les lauréats de ce concours.

Il rappelle qu'un premier projet lui avait été présenté. Après des heures de débats en réunion à l'AP-HP, Jean Nouvel a su tenir compte des demandes des élus locaux qui participaient à toutes ces études.

Cet ensemble, d'aspect massif au départ, s'est affiné pour devenir un projet extraordinairement valorisant pour le quartier et constituera un nouvel angle urbain. Le bâtiment Lamy et le mur rue du Cherche-Midi seront remplacés par un jardin et un bâtiment très en retrait avec des plantations d'arbres de hautes tiges, ce qui aérera cet espace et permettra aux habitants du square du Croisic d'avoir une vue sur un jardin et non plus sur un espace urbain abandonné.

L'équipe municipale a été associée très en amont à ce projet et **Philippe GOUJON** tient à remercier l'AP-HP qui a pris en compte de façon très précise les préoccupations, les besoins du quartier et les recommandations des élus du 15<sup>ème</sup> quant à la réduction de la largeur et de la hauteur du bâtiment, son retrait par rapport à la rue du Cherche-Midi, la création de jardins, l'aménagement en retrait des voies de livraisons et l'installation d'un filtre végétal rue du Cherche-Midi. Cette construction a donc été extrêmement bien pensée et donnera à ce quartier une valorisation architecturale et urbanistique absolument considérable.

**Philippe GOUJON** ajoute que l'équipe municipale restera à l'écoute des riverains et sera très vigilante sur le déroulement du chantier. Un comité de pilotage avec les élus et les responsables de Necker a été mis en place par l'APHP, qui suivra mois après mois l'évolution du chantier de Necker et celui de la Fondation Imagine. Ce projet représente donc un apport extrêmement positif pour le quartier, pour l'arrondissement et pour la France.

Question : Un parking est-il prévu pour les employés ?

**Laurence VO-DINH** : Il n'y aura pas de parking dans le bâtiment Imagine, ni d'entrée de véhicules par la rue du Cherche-Midi, mais simplement une sortie de véhicules rue du Cherche-Midi avec une grille fermée à partir de 21h00 ou 22h00 jusqu'à 7h00 du matin. L'entrée se fera par la rue de Sèvres.

**Monsieur MOREL** ajoute que le déroulement du chantier Laennec avec ses 55 000 m<sup>2</sup> a été conduit de façon transparente et efficace. Ce chantier n'a eu que peu d'incidences sur la circulation qui s'est bien déroulée. Cette expérience est un précédent qui amène à la confiance.

S'agissant du projet Imagine, le chemin de circulation prévoit une entrée côté Sèvres et une sortie rue du Cherche-Midi. Les véhicules se gareront dans le parking de 200 places qui se trouve sous le bâtiment Laennec. Il n'y aura pas de création de places de parking supplémentaires.

**Philippe GOUJON** précise que la Direction de la Voirie et des Déplacements, à l'issue du chantier, procédera à la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue du Cherche-Midi et de la partie du boulevard du Montparnasse qui longe le square de Croisic, ainsi qu'à la rénovation de l'éclairage. Il est également prévu la restauration de la place Camille Claudel. L'ensemble du secteur sera donc requalifié, restauré, rénové, porté au niveau de l'opération de prestige qui sera réalisée avec le projet Imagine.

Question : Il est prévu 80 aérocondenseurs, 4 batteries de 20. Quel sera l'impact sur le bruit ?

**Monsieur Bernard VALERO** répond que ce sont des aéroréfrigérants recouverts, traités contre le bruit avec toutes les normes acoustiques demandées.

Question de **Bernard VANDENDRIS** : Est-il prévu de fermer le barreau de la rue du Cherche-Midi et quel est l'impact des nuisances pendant les travaux ?

**Monsieur Bernard VALERO** répond qu'il n'est pas prévu de fermer la rue du Cherche-Midi notamment parce que le bâtiment sera en retrait de 8 mètres par rapport au trottoir. L'infrastructure se trouve dans l'empreinte du bâtiment, elle ne vient pas déborder sur le trottoir. La limite du chantier va épouser la limite de propriété. Tout sera mis en œuvre pour que les livraisons de matériaux soient effectuées avec le moins de nuisances possibles en utilisant la future voie qui sera aménagée pour les pompiers.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** ajoute que les Conseils de quartier feront régulièrement un point sur l'avancement des travaux pour informer les riverains, comme cela a été fait pour les travaux du bâtiment Laennec.

**Philippe GOUJON** précise que la superficie du chantier du bâtiment Imagine représente des travaux 3 fois moins importants que ceux du chantier Necker.

### **Point sur le budget du Conseil de quartier Cambronne-Garibaldi**

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** indique que le Conseil de quartier a consommé tous les crédits de l'enveloppe impartie pour ces 3 années avec la réalisation du boulodrome de la place Henri Queuille, et les deux autres projets actés par les conseillers de quartier présents lors de la dernière réunion préparatoire, à savoir : la rénovation de la chaussée de l'avenue de Breteuil pour un montant de 10 000 €, et le renforcement de l'éclairage à l'angle de la rue du Colonel d'Ornano et de la Villa Poirier qui représente un financement de 11 000 €.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** ajoute que la fête du quartier Cambronne-garibaldi se déroulera le vendredi 17 juin prochain avec l'organisation d'un cinéma en plein air et la participation de la chorale des enfants de l'école de la rue des Volontaires.

### **Travaux de l'Agence Spatiale Européenne**

**Howard NYE** présente le projet de rénovation de l'Agence Spatiale qui occupe une place dans le 15<sup>ème</sup> depuis plus de 35 ans.

L'Agence Spatiale Européenne est une organisation intergouvernementale à but non lucratif, regroupant 19 états membres qui est chargée de la définition et de la mise en œuvre des programmes spatiaux. Le siège de l'agence abrite des salles de réunions, des bureaux et des délégations des états membres ainsi que les services centraux de la Direction générale.

Le siège est le centre stratégique et le noyau décisionnel des activités actuelles et futures de l'agence. Il est situé rue Mario Nikis et impasse Grisel et accueille 20 000 visiteurs par an. 40 % des employés du siège de l'ESA résident dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Le projet de rénovation a pour objectif de réaliser une réhabilitation compatible avec le développement de l'agence qui prévoit l'arrivée de nouveaux états membres, et de donner une image moderne compatible avec l'environnement urbain.

Pour la réalisation de ce projet, l'agence a sélectionné une équipe d'architectes et une société d'ingénierie française. Leur proposition a été retenue pour son aspect équilibré entre l'image de future et l'image d'agence publique, pour son architecture qui améliore la performance énergétique du bâtiment, son souci de l'environnement et le caractère fonctionnel des bâtiments.

**Andrew HOBSON**, Directeur Général – Architecte associé du Cabinet Arte Charpentier, présente le projet. Le siège d'ESA à Paris est caché au coeur d'un îlot bordé de 4 rues : l'avenue de Ségur, le boulevard de Garibaldi, l'avenue Lowendal et l'avenue de Suffren.

Le siège de l'ESA est composé de 3 ensembles très différents. Un premier bâtiment rue Mario Nikis, un deuxième bâtiment dans l'impasse Grisel, et un troisième bâtiment situé de l'autre côté de la rue Mario Nikis.

Le bâtiment principal, situé rue Mario Nikis, regroupe les bureaux. Il va être réhabilité avec une mise aux normes de sa consommation énergétique. Le bâtiment situé en face sera surélevé et le troisième bâtiment sera démoli puis reconstruit sur des fondations existantes afin d'accueillir le programme de l'ESA.

Les accès aux bâtiments ne seront pas modifiés. Les diplomates, les VIP, les clients de l'ESA arrivent par la rue Mario Nikis tandis que le personnel accède par l'impasse Grisel.

A l'intérieur des bâtiments, les salles de conférences et les équipements vont être aménagés aux normes internationales. Les salles de conseils vont être rénovées pour accueillir les 19 états membres.

Le deuxième bâtiment sera un exemple en matière de développement durable. Sur les toits seront intégrés des panneaux photovoltaïques qui permettront de générer de l'énergie renouvelable. Des panneaux solaires seront installés sur la toiture du bâtiment Mario Nikis pour chauffer l'eau et réduire la consommation électrique du bâtiment avec un système de récupération des eaux de pluie pour les jardins et la végétation.

**Christian BACHET**, Ingénieur au bureau d'étude technique, structure et corps état technique d'IOSIS, présente les différentes phases du chantier. Ce chantier sera organisé de telle façon qu'il engendrera le moins de nuisances possibles pour les riverains. Le trafic de camion se fera le long de la façade de la rue Mario Nikis et dans l'impasse Grisel. Le chantier sera entièrement clos et interdit au public. Les travaux de réhabilitation du bâtiment principal n'auront que peu d'impact sur le bruit puisqu'il s'agit de réaménagement.

La déconstruction du troisième bâtiment ne générera pas de bruit ni de poussière puisqu'il s'agira du démontage de sa superstructure constituée de poutres d'acier.

Une charte de chantier indique toutes les précautions à prendre par l'entreprise pour que les riverains soient le moins dérangés possible. Ils seront informés de façon régulière sur l'avancement des travaux.

Le calendrier des travaux prévoit une phase de préparation de 8 mois, puis une phase de travaux qui durera 24 mois dans les bâtiments Mario Nikis et Grisel et une période de 6 mois consacrée au réaménagement définitif.

Le début de travaux est prévu aux alentours du dernier trimestre 2011 voire au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

Question : Combien de temps vont durer les travaux ?

**Andrew HOBSON** répond que les travaux dureront 38 mois.

Question : Le permis de construire qui a été déposé prévoit une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>. Cette surface comprend-elle les sous-sols ?

**Andrew HOBSON** indique qu'il est difficile de répondre à cette question de manière aussi simple. La réglementation qui concerne les surfaces en infrastructure sont différentes pour certaines parties du bâtiment que d'autres. Sur l'impasse Grisel, ESA par son statut est une organisation d'intérêt public et certaines surfaces en sous-sol ne sont pas comptées.

Question : la rue Mario Nikis sera-t-elle fermée pendant la durée des travaux ?

**Andrew HOBSON** précise que l'ensemble des accès sera conservé pendant toute la durée des travaux, que cela soit pour les piétons, les véhicules ou les accès au parking de la copropriété.

Question : Les riverains de l'impasse Grisel souhaiteraient connaître la hauteur du bâtiment qui va être démolé puis reconstruit, sachant que sur le plan il apparaît plus haut que le bâtiment actuel. Cette hauteur ne risque-t-elle pas d'engendrer une grande perte de luminosité pour les habitants de cette impasse.

**Andrew HOBSON** indique que le bâtiment fera 21 mètres à partir du sol au point le plus haut. L'envergure du bâtiment respecte le gabarit du PLU de Paris. Les études d'ensoleillement qui ont été faites montrent que le bâtiment aura un très faible impact sur les façades situées en face, compte tenu de l'orientation du bâtiment et de son retrait par rapport à ces immeubles.

Question : L'impasse Grisel est une voie publique qui permet d'accéder au parking de l'ensemble Lowendal. Les riverains subissent déjà un certain nombre de nuisances engendrées par les camions de livraison. Les camions de chantier ne risquent-ils pas de stationner durant les travaux sur la seule voie qui mène au parking ?

**Andrew HOBSON** précise que l'ESA leur a demandé de faire un chantier vert, ce qui génère beaucoup de contraintes pour le concepteur dont la réduction des nuisances.

Question : Le bâtiment situé en face du n°3 et 5 de la rue Mario Nikis sera-t-il surélevé ?

**Andrew HOBSON** indique que le bâtiment sera rehaussé d'un étage mais uniquement sur la partie du bâtiment qui est adossée au pignon.

### **Aménagements de voirie**

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** signale qu'il est prévu un abaissement des trottoirs, au carrefour des rues Lecourbe, Pasteur, Garibaldi et Sèvres, pour une mise en conformité. Cette modification répond à une demande des habitants du quartier de rénover ce carrefour. Elle signale également la création d'un plateau surélevé à l'angle de la rue Lecourbe et de la Villa Poirier qui fait suite à une demande des riverains lors des premiers Conseils de quartier afin de sécuriser la rue Lecourbe.

**Anne-Charlotte BUFFETEAU** remercie, au nom de tous les habitants du quartier et de la Mairie du 15<sup>ème</sup>, les Conseillers de quartier qui ont siégé pendant ces trois années au Conseil de quartier Cambronne-Garibaldi et invite chacun à se porter candidat pour le tirage au sort des Conseillers de quartiers qui aura lieu fin juin début juillet.